Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

RÈGLEMENT (CE) Nº 488/2005 DE LA COMMISSION

du 21 mars 2005

relatif aux honoraires et redevances perçus par l'Agence européenne de la sécurité aérienne

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(JO L 81 du 30.3.2005, p. 7)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) nº 593/2007 de la Commission du 31 mai 2007	L 140	3	1.6.2007

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2005R0488:20060526:FR:PDF